

RAPPORT D'IMPACT ARKEA SOLIDAIRE

2024





Face aux défis sociaux et environnementaux qui s'intensifient, nous avons collectivement un rôle à jouer. **Investir, ce n'est pas qu'un acte financier, c'est un choix de société, une façon de façonner le monde de demain.**

Chez Arkéa Asset Management, nous sommes convaincus que la finance a un pouvoir transformateur et qu'elle doit s'engager pleinement au service d'une société plus engagée et plus durable. C'est cette conviction qui nous a conduit, dès 2022, à **internaliser notre expertise en finance solidaire en créant un véhicule d'investissements FPS**—fonds professionnel spécialisé et en structurant **une équipe dédiée**. Parce que sélectionner les projets qui répondent aux enjeux du mal-logement, de l'exclusion bancaire, de la transition agricole et alimentaire ou de l'accès à l'énergie ne doit pas être une option, mais une exigence.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 30 milliards d'euros d'encours solidaires en France en 2023 en progression de 4 milliards sur l'année, plus de 1 470 projets financés, des milliers d'emplois créés, des vies transformées. Mais derrière ces montants, il y a surtout des femmes et des hommes qui trouvent leur place dans la société en accédant notamment au logement et/ou à l'emploi.

Nous sommes à un tournant. **La croissance de l'épargne solidaire démontre une prise de conscience collective**, mais nous devons aller plus loin. Il ne suffit pas de faire « mieux », il faut changer d'échelle. Cela signifie repenser nos modèles, renforcer notre exigence d'impact et mobiliser l'ensemble des acteurs – entreprises, investisseurs, épargnants – pour faire de la finance un véritable levier de transformation.

Nous considérons que **la finance solidaire** n'est pas qu'une simple tendance ou une réponse réglementaire. C'est **une responsabilité**, un engagement à long terme, un impératif **pour construire un futur où la performance se mesure autant en indicateurs financiers qu'extra-financiers** par le progrès humain et environnemental.

Ce rapport reflète notre ambition **en adéquation avec la Raison d'être du Crédit Mutuel Arkéa** : investir pour **accompagner les projets qui favorisent la transition vers une société inclusive**, avec la conviction que chaque décision financière peut être un acte de transformation positive.

Bonne lecture.



Stéphane Cadieu,
Président du Directoire,
Arkéa Asset Management

SOMMAIRE

ÉDITO	P. 2	ILLUSTRATION DES CONCEPTS DE L'IMPACT	P. 18
Notre expertise solidaire s'imbrique dans un cadre propice à la finance à impact au sein du groupe Crédit Mutuel Arkéa	P. 4	1. Intentionnalité	P. 18
		2. Additionnalité	P. 23
		3. Mesurabilité	P. 26
VUE D'ENSEMBLE DU FPS ARKÉA SOLIDAIRE	P. 5	Valorisation de l'impact de nos investissements	P. 28
Caractéristiques et principes d'investissement	P. 5	ILLUSTRATION DE LA VALORISATION DE L'IMPACT	P. 32
Données de reporting au 31/12/2024	P. 6	Adie	P. 32
Construction d'Arkéa Solidaire	P. 8	Chouette Coop	P. 33
Thématiques d'investissement	P. 9	France Active	P. 33
Impact	P. 14	Handiwork	P. 34
		La conciergerie solidaire	P. 34
		Wake up Café	P. 35

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACI : Ateliers et chantiers d'insertion	ESG : Environnement, social, gouvernance	RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
APL : Aide personnalisée au logement	ESMS : Établissement ou service social ou médico-social	RSA : Revenu de solidarité active
ATIGIP : Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice	ESS : Économie sociale et solidaire	RSE : Responsabilité sociétale et environnementale
AUM : Asset Under Management (actif sous gestion)	ESUS : Entreprise solidaire d'utilité sociale	SCA : Société en commandite par actions
BAO : Billet à ordre	FIR : Forum pour l'investissement responsable	SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif
CAF : Caisse d'allocations familiales	FPCI : Fonds professionnel de capital investissement	SCOP : Société coopérative de production
CDDI : Contrat à durée déterminée d'insertion	GIIN : Global Impact Investing Network	SFDR : Sustainable finance disclosure regulation
CRDS : Contribution pour le remboursement de la dette sociale	IFD : Institut de la finance durable	SGP : Société de gestion de portefeuilles
CSG : Contribution sociale généralisée	IMP : Impact Management Project	SIEG : Services d'intérêt économique général
DNSH : Do No Significant Harm (ne pas causer de préjudice important)	NIMA : Non issu du milieu agricole durable	SROI : Social Return on Investment (retour social sur investissement)
FPS : Fonds professionnel spécialisé	ODD : Objectifs de développement durable	TVA : Taxe sur la valeur ajoutée
EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	ONG : Organisations non-gouvernementales	VL : Valeur liquidative
	OPC : Organisme de placement collectif	

**NOTRE EXPERTISE SOLIDAIRE S'IMBRIQUE
DANS UN CADRE PROPICE À LA FINANCE
À IMPACT AU SEIN DU GROUPE CRÉDIT
MUTUEL ARKÉA**

Banque coopérative et collaborative, le **Crédit Mutuel Arkéa favorise un partage de la valeur créée avec ses parties prenantes** : sociétaires, clients, collaborateurs et partenaires. Porté par des valeurs de solidarité, d'éthique et d'inclusion, le groupe est attentif au respect de l'environnement et à pratiquer une finance durable au service des territoires et de leurs acteurs.

En 2020, le Crédit Mutuel Arkéa a été pionnier dans l'adoption de sa Raison d'Être, qui guide ses actions et ses interactions avec la société et la planète. Les ambitions du Crédit Mutuel Arkéa sont :

« Être le **partenaire bancaire de confiance** d'un monde engagé dans de profondes **transitions sociétales et environnementales**, en mettant notre modèle au service du financement de l'économie réelle, des territoires et de leurs acteurs ainsi que des projets de vie de nos sociétaires et clients. »



Cette Raison d'Être se traduit par **cinq engagements** majeurs :

- 1 Une gouvernance équilibrant **performance financière et impact positif** ;
- 2 **L'accompagnement** des parties prenantes dans leur **transition environnementale** ;
- 3 Le soutien à la **vitalité locale** à travers des **coopérations territoriales** ;
- 4 **L'inclusion et la relation de confiance** avec sociétaires et clients ;
- 5 L'engagement collectif au service de **l'intérêt commun, porté par les valeurs mutualistes**.

Chez Arkéa Asset Management, société de gestion d'actifs du Groupe Crédit Mutuel Arkéa, nous proposons à nos salariés et entreprises clientes une gamme d'épargne salariale qui intègre des supports solidaires, les fonds communément appelés fonds « 90-10 ». Toutefois, la gestion des investissements solidaires, qui caractérise la poche de maximum 15 % de l'actif du fonds, était déléguée à un autre gérant d'actifs jusqu'en 2022.

En cohérence avec la Raison d'Être du groupe Crédit Mutuel Arkéa, nous avons décidé d'internaliser cette expertise en avril 2022, en créant le **fonds professionnel spécialisé Arkéa Solidaire**.

« L'objectif de ce fonds est d'**accompagner les entreprises** de l'Économie Sociale et Solidaire dans leur développement et contribuer à leur financement adapté à un **développement durable, responsable et solidaire**, notamment dans les territoires. »

**VUE D'ENSEMBLE DU FPS
ARKÉA SOLIDAIRE**

FRO014009J10
Code ISIN

**CARACTÉRISTIQUES ET
PRINCIPES D'INVESTISSEMENT**

Le fonds promeut des **caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement UE 2019/2088** sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement Disclosure »).

Le fonds a pour objectif d'**investir au minimum 75 % de son actif dans des entreprises non cotées à impact social et environnemental**, dont au moins 50 % investis dans des titres non cotés émis par des entités agréées par l'autorité administrative en tant qu'entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS) en application de l'article L3332-17-1 du Code du Travail.

Arkéa Solidaire vise avant tout le développement d'acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui ont prouvé la durabilité de leur modèle d'entreprise à savoir un modèle économique viable et des impacts sociaux et/ou environnementaux mesurables qui répondent à la thèse d'impact de notre fonds.

DONNÉES
(au 31/12/2024)



Gérants



Alexis Guoin
Analyste/Gérant Solidaire



Hervé Fournial
Analyste/Gérant Solidaire

**CHIFFRES CLÉS
D'IMPACT**

(Impact global des entreprises)

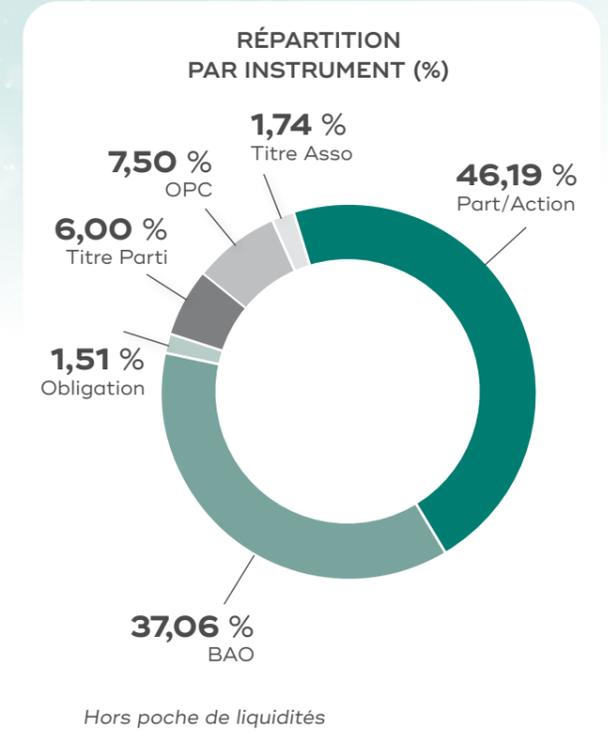
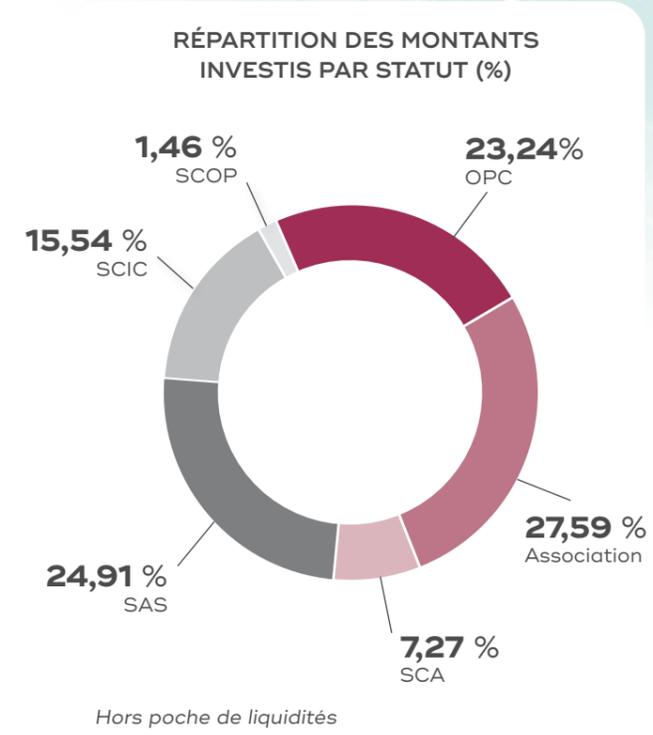
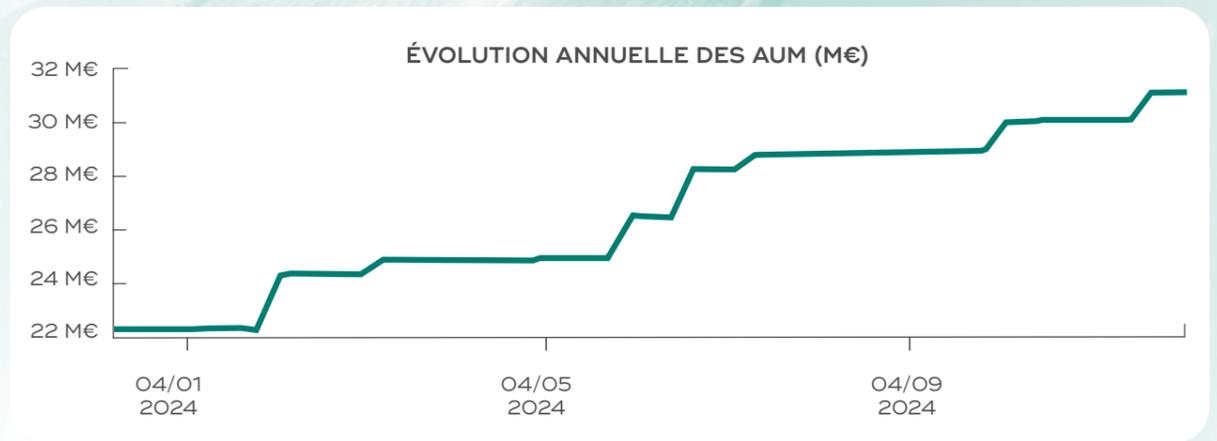
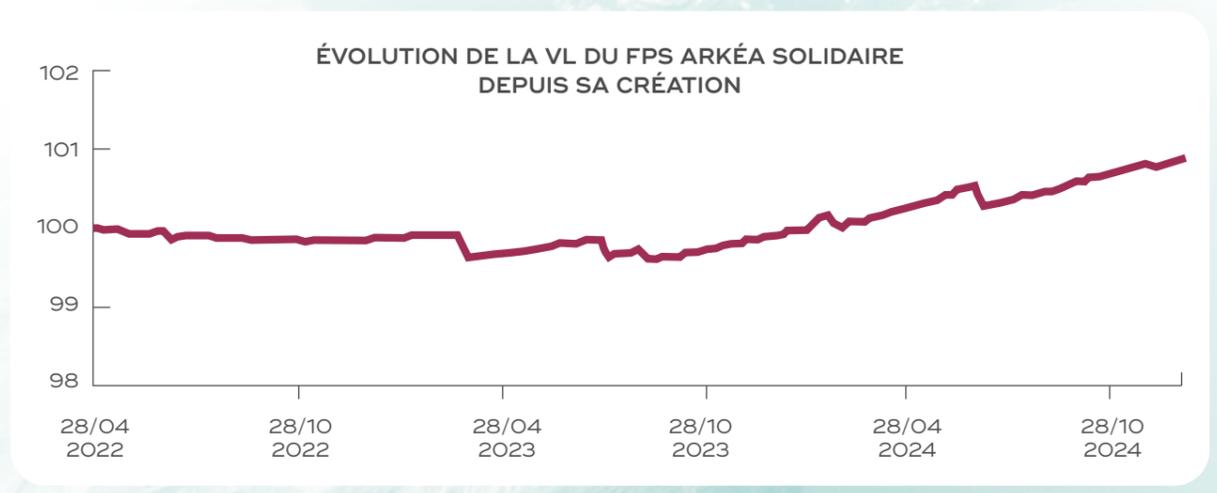
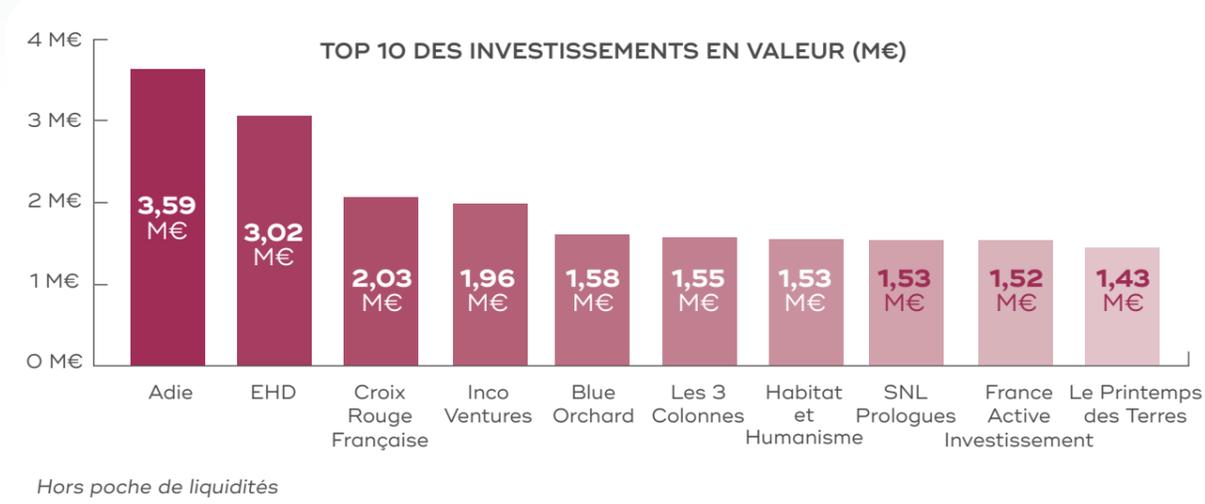
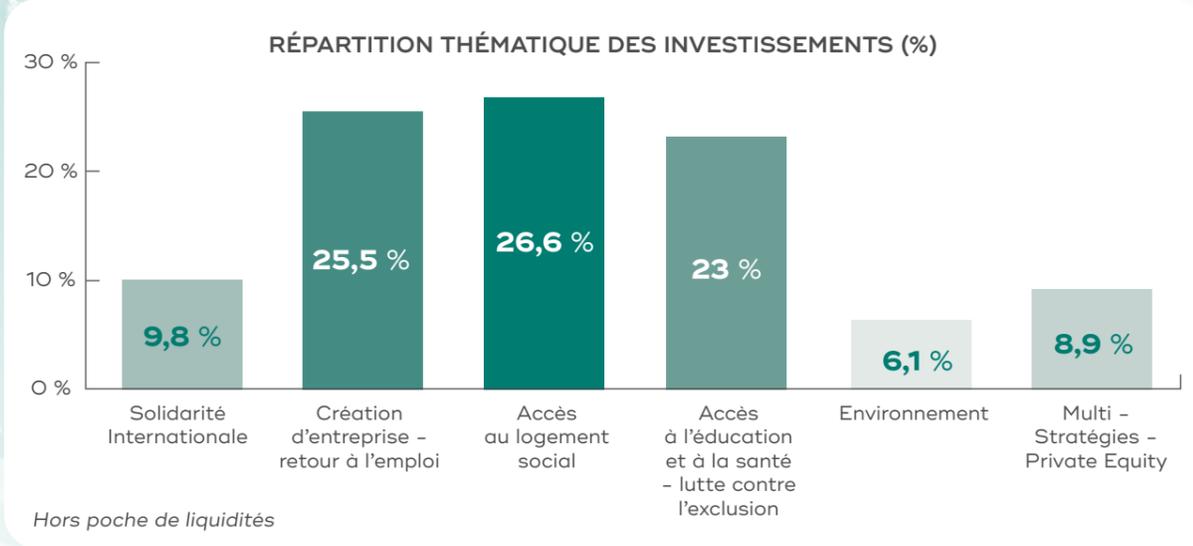
ODD	IMPACT
1 PAS DE PAUVRETÉ 	35 566 micro-crédits accordés 14 963 486 bénéficiaires d'actions humanitaires
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	87 486 emplois créés
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	8 547 personnes insérées
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	625 nouveaux logements créés 5 286 personnes hébergées en accueil d'urgence

4,8 M€
Pour les acteurs de l'insertion par l'emploi, nous valorisons notre impact à 4,8 M€ pour une poche qui représente 6,58 M€, soit 730 € d'impacts pour 1000 euros investis.

2022
Date de création

FPS
Forme juridique

**DONNÉES DE REPORTING
AU 31/12/2024**



CONSTRUCTION D'ARKÉA SOLIDAIRE

50%

ACTEURS HISTORIQUES DE L'ESS

- Fort impact
- Statuts : principalement des associations, coopératives
- Maturité économique et financière
- Risque faible/ rémunération faible
- Participation passive dans la gouvernance

30%

ACTEURS INNOVANTS DE L'ESS

- Fort impact - Forte additionnalité via des projets innovants
- Statuts : davantage de SAS
- Secteurs spécifiques
- Maturité économique et financière plus faible
- Intervention en phase de développement
- Participation active dans la gouvernance

20%

QUASI- LIQUIDITÉS

- Supports d'investissements monétaires intégrant de l'ESG
- Assurer la liquidité au regard du passif (épargne salariale)
- Assurer la liquidité au regard de l'actif (fluctuations de marché)

10%
Maximum

ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Fonds de Private Equity à impact sous format FPCI
- Contrats à impact social

La **construction d'Arkéa Solidaire** cherche à **optimiser le triptyque rendement/risque/impact**.

En effet, la **base de notre portefeuille** est constituée d'**acteurs historiques de l'ESS**, acteurs qui doivent répondre à trois critères :

1. Au moins **dix années d'existence**
2. **Activité à impact** au sens du Règlement du label de FAIR/Finansol
3. **Équilibre financier**

Cette base nous permet ensuite de **diversifier notre portefeuille avec des acteurs innovants de l'ESS**, ce sont des acteurs récents qui apportent une solution à un enjeu très spécifique. L'additionnalité de ces acteurs est plus forte, aussi bien au niveau du projet (innovant, phase d'essaimage) que de notre contribution extra-financière (présence systématique dans les Comités Stratégiques).

La poche de quasi liquidités est technique, même si elle intègre à minima des enjeux ESG, elle n'apporte pas d'impacts. Son rôle est d'assurer la liquidité du fonds.

Enfin, **nous avons des engagements hors bilan au travers de deux contrats à impact social** (Wake up Café et Andes) **et d'un fonds de Private Equity à impact** (We Positive Invest 2 géré par Arkéa Capital).

THÉMATIQUES D'INVESTISSEMENT

RAPPEL

Les Objectifs de Développement Durable (ODD)



ENVIRONNEMENT

Fidèle à notre engagement lié à l'insertion, nous faisons le choix d'**investir dans des projets à forte dimension écologique** uniquement s'il existe des co-bénéfices sociaux (partage de la valeur, insertion etc).



NOM DE L'ENTREPRISE	STATUT	ENCOURS	TYPE D'INVESTISSEMENT	% ACTIF TOTAL	INDICATEURS* (source : rapport d'impact / d'activité des entreprises)		
					PERFORMANCE	RÉSULTAT	IMPACT
	SAS à mission	1 431 338,40 €	Part/Action	5,54 %	685 hectares acquis	15 297 tonnes de CO ₂ vendus	Réduction anticipée de 67 605 tonnes de CO ₂ fin 2022 soit 4 732 350 €
	Association	154 659,99 €	Obligation	0,60 %	580 épiceries solidaires 236 personnes accompagnées	18 140 tonnes de produits distribués 36 millions de repas	Non calculé à date

* Voir partie " 3. MESURABILITÉ " page 26.

EMPLOI

Basé sur notre intention d'aider l'insertion de toutes les personnes dans la société, peu importe leurs parcours ou difficultés, nous considérons l'accès à l'emploi comme l'un des deux piliers (avec le logement) à une **insertion durable**.

Ce postulat explique notre **allocation significative aux financements et à l'accompagnement des entrepreneurs sociaux qui créent ou consolident des emplois dans les territoires.**



NOM DE L'ENTREPRISE	STATUT	ENCOURS	TYPE D'INVESTISSEMENT	% ACTIF TOTAL ¹	INDICATEURS* (source : rapport d'impact / d'activité des entreprises)		
					PERFORMANCE	RÉSULTAT	IMPACT
	Association	3 597 589,43 €	BAO	13,94 %	193 M€ de prêts 35 566 micro-crédits accordés	20 406 emplois créés 11 639 maintenus	169 872 507 € évités à la société
	SAS	1 519 745,00 €	Part/Action	5,89 %	80 M€ d'investissements solidaires	67 080 emplois créés ou consolidés	210 015 534 € évités à la société
	SAS	509 287,70 €	BAO Part/Action	1,97 %	55 entreprises clientes représentant 1 300 heures de permanences par mois	63 concierges en CDDI (91 %) pour un taux de sortie dynamique de 60 %	1 385 930 € évités à la société
	Association	399 728,31 €	BAO Obligation	1,55 %	518 personnes accompagnées	339 départs en emploi	7 663 384 € évités à la société
	SAS	302 150,00 €	Obligation Part/Action	1,17 %	349 RQTH ont suivi la formation HW Recrutement	209 embauches à l'issue de la formation	3 338 367 € évités à la société
	SCIC	259 138,88 €	BAO	1,00 %	1 092 922 livres collectés	14 employés en insertion	340 983 € évités à la société

* Voir partie " 3. MESURABILITÉ " page 26.

¹ Part de l'investissement en % de l'actif total du fonds hors liquidités. Source : Arkéa Asset Management.

LOGEMENT

Le **droit à habiter** implique de jouir d'un bien immobilier respectant la **dignité de l'occupant** tout en lui permettant grâce à des loyers abordables un reste à vivre significatif, c'est l'objectif des foncières solidaires dans lesquelles nous investissons. Des personnes trop longtemps confrontées à des situations de mal-logement ont également besoin d'un accompagnement pour optimiser leur insertion dans la société. **Notre intention est d'accompagner les acteurs qui permettent l'accès au logement et à la propriété**, notamment dans les territoires fragiles, le tout orchestré par des réseaux associatifs locaux entourés de bénévoles.



NOM DE L'ENTREPRISE	STATUT	ENCOURS	TYPE D'INVESTISSEMENT	% ACTIF TOTAL	INDICATEURS* (source : rapport d'impact / d'activité des entreprises)		
					PERFORMANCE	RÉSULTAT	IMPACT
	Association	1 533 461,22 €	BAO Part/Action	5,94 %	401 nouveaux logements	2 030 nouvelles familles ont accédé à un logement 938 nouvelles personnes âgées dépendantes accueillies en établissement	Non calculé à date
	SCIC	1 548 815,63 €	Titre participatif	6,00 %	55 appartements et 59 maisons nouvellement acquis	147 nouveaux bénéficiaires maintenus à domicile 83 % des créden-tiers vivent jusqu'à leur décès à domicile	Non calculé à date
	SA coopérative	1 529 239,61 €	BAO Part/Action	5,92 %	51 logements produits en 2023	564 nouvelles personnes accueillies	27 774 705 € d'économie pour les pouvoirs publics
	SCA	1 017 110,00€	Part/Action	3,94 %	68 logements acquis	382 personnes accompagnées	Non calculé à date
	SCA	734 076,66 €	Part/Action	2,84 %	6 habitats inclusifs ouverts	23 nouvelles personnes logées	Non calculé à date
	SAS	500 002,11 €	Part/Action	1,94 %	13 nouveaux logements sociaux 123 159 heures d'insertion	22 nouvelles personnes relogées en 2023	Non calculé à date

* Voir partie " 3. MESURABILITÉ " page 26.

ÉDUCATION ET SANTÉ

Bien qu'il s'agisse d'une thématique assez large, **les accès à l'éducation et à la santé** n'en demeurent pas moins cruciaux pour éviter l'exclusion, c'est pourquoi notre **intention est d'investir dans des domaines clés tels que l'éducation financière** (lutte contre le surendettement et ses conséquences sociales désastreuses), **et l'accès pour tous à la santé.**



NOM DE L'ENTREPRISE	STATUT	ENCOURS	TYPE D'INVESTISSEMENT	% ACTIF TOTAL	INDICATEURS* (source : rapport d'impact / d'activité des entreprises)		
					PERFORMANCE	RÉSULTAT	IMPACT
 EHD Entendre pour Humaniser la Dépendance	SCIC	3 025 341,53 €	BAO	11,72 %	16 EHPAD	91 nouveaux logements	Non calculé à date
			Part/Action				
 croix-rouge française	Association	2 034 909,83 €	BAO	7,88 %	476 millions de repas distribués	5 758 places d'hébergement	Non calculé à date
			Part/Action		20 744 apprenants en formations diplômantes 50 000 personnes rencontrées 		
 Titi Floris le transport coopératif	SCOP	452 910,96 €	BAO	1,75 %	2 630 véhicules	8 500 usagers en situation de handicap	Non calculé à date
			Part/Action		330 salariés RQTH 		
 CRÉBUS® FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CHAMBRES RÉGIONALES DU SURENDETTEMENT SOCIAL	Association	414 486,11 €	BAO	1,61 %	39 500 ménages en situation de surendettement accompagnés	67 % des ménages ont repris leur contrôle budgétaire	Non calculé à date
			Part/Action		39 % ont récupéré une capacité d'épargne 		

* Voir partie " 3. MESURABILITÉ " page 26.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Nous sommes convaincus que **le financement de petits entrepreneurs** dans un contexte stable et favorable **permet le dynamisme économique des pays en développement.** De plus, en matière de solidarité, il est important d'**apporter notre aide aux personnes vulnérables** que ce soit financièrement et/ou humainement. Dans cette thématique, nous investissons principalement dans les instituts de microfinance mais également dans des ONG internationales qui interviennent dans des situations d'urgence (conflits, crise climatique etc...).



NOM DE L'ENTREPRISE	STATUT	ENCOURS	TYPE D'INVESTISSEMENT	% ACTIF TOTAL	INDICATEURS* (source : rapport d'impact / d'activité des entreprises)		
					PERFORMANCE	RÉSULTAT	IMPACT
 BlueOrchard Impact Investment Managers	SICAV	1 581 785,00 €	OPC	6,13 %	976 M USD investis en 2023	1 million de micros, petites, et moyennes entreprises	Non calculé à date
					3,9 millions d'emplois créés et maintenus 		
 Sidi Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement	SCA	510 348,22 €	Part/Action	1,98 %	44,9 M € d'encours	10 millions de bénéficiaires	Non calculé à date
					62 % du portefeuille en Afrique 		
 PREMIERE URGENCE INTERNATIONALE	Association	450 148,50 €	Titre associatif	1,74 %	122 M € de budget annuel pour financer 199 projets dans 25 pays	5 millions de personnes soutenues dans le monde	Non calculé à date
							

* Voir partie " 3. MESURABILITÉ " page 26.

MULTI-STRATÉGIES - PRIVATE EQUITY

Avec l'intention de toucher le plus grand nombre mais aussi de **diversifier notre portefeuille**, nous investissons dans des **fonds de Private Equity à impact** nous permettant ainsi, de manière indirecte, de financer **davantage d'acteurs de l'ESS.**



NOM DE L'ENTREPRISE	STATUT	ENCOURS	TYPE D'INVESTISSEMENT	% ACTIF TOTAL
 »INCO	SGP	1 957 292,80 €	Fonds	7,58 %
 WEPOSITIVEINVEST2 ARKEA CAPITAL	FPCI	353 190,00 €	Fonds	1,37 %

IMPACT

POURQUOI S'INTÉRESSER À L'IMPACT EN TANT QU'INVESTISSEUR SOLIDAIRE ?

En tant que gérant d'actifs, nous n'avons pas la prétention d'apporter une solution à chacun des maux de notre société. Toutefois, nous avons décidé d'en sélectionner quatre, étroitement liés aux transitions environnementales et sociales que le groupe Crédit Mutuel Arkéa souhaite accompagner en tant qu'institution financière, qui vont guider nos décisions d'investissement.



1 MAL-LOGEMENT²

Le mal-logement touche 4,2 millions de personnes en France en 2023 parmi lesquelles 330 000 sont sans domicile fixe et 2,4 millions de ménages sont en attente de logement social.

On dénombre ainsi pas moins de 9,16 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

4,2

millions de Français sont touchés par le mal-logement en France

330

mille Français sont sans domicile fixe

2,4

millions de ménages sont en attente de logement social en France

9,1

millions de Français vivent sous le seuil de pauvreté

2

ASYMÉTRIE D'INFORMATIONS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Le marché du travail est inefficace car il comporte une zone grise caractérisée par l'absence de frictions entre de nombreux postes vacants et les « talents cachés ».

Cette catégorie est composée à la fois de personnes sans expérience et sans diplômes et de personnes en situation de handicap éloignées malgré elles de l'emploi. Aujourd'hui, le taux de chômage pour les personnes en situation de handicap est compris entre 12 et 13 %³, alors que pour la population globale ce niveau est d'environ 7 %.

12,5%

correspond au taux de chômage des personnes en situation de handicap

7%

correspond au taux de chômage de la population globale

² Fondation Abbé Pierre - l'état du mal logement en France en 2024, rapport annuel 29.

³ Insee, 2023.

⁴ Statistiques Insee.



3 VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Les personnes âgées de plus de 75 ans, qui représentent 6,4 millions de personnes en 2020, seront deux fois plus nombreuses en 2050 (11,3 millions)⁴.

Il est donc primordial, en plus du système de retraite, de repenser l'accompagnement de la perte d'autonomie, particulièrement depuis les récents scandales survenus dans les EHPADs.

Par ailleurs, la prévalence des situations d'aidant va inéluctablement augmenter, obligeant les fonctions régaliennes de l'État ainsi que les entreprises à imaginer de nouvelles solutions de répit.

6,4

millions de personnes sont âgées de plus de 75 ans en 2020

11,3

millions de personnes seront âgées de plus de 75 ans en 2050

4

TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

En adoptant des pratiques davantage respectueuses de l'environnement, les actifs agricoles et forestiers ont actuellement la capacité de séquestrer 30 millions de tonnes de CO₂⁵, constituant ainsi un complément de revenus pour les exploitants agricoles. Cette pratique vise également à attirer des NIMA (Non Issu du Milieu Agricole) afin de compenser la vague de départ en retraite des agriculteurs d'ici 2030⁶.

Par ailleurs, le cadre législatif récent (ex loi Egalim) cherche à accélérer notre transition alimentaire. En effet, chaque année en France, 8,8 millions de tonnes de nourriture sont jetées⁷ alors même qu'en avril 2023, 3,5 millions de ménages déclarent être en insuffisance alimentaire⁸.



30

millions de tonnes de CO₂ capacité de séquestration d'une pratique respectueuse de l'environnement

8,8

millions de tonnes de nourriture sont jetées

3,5

millions de ménages déclarent être en insuffisance alimentaire

⁵ ADEME, Haut Conseil pour le Climat, Stratégie Nationale Bas Carbone.

⁶ Statistiques Insee.

⁷ Ministère de l'Écologie, 2021.

⁸ Banquealimentaire.org.

Le socle de notre portefeuille (52 % de nos actifs hors liquidités) repose sur les thématiques liées à l'insertion par le logement et à l'insertion par le travail. Nous assumons ce biais volontaire car nous sommes convaincus de l'importance d'un logement et d'un travail, véritables piliers de l'insertion.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Ce rapport n'a pas vocation à opposer l'**ESG** et l'**impact** mais à **constater leurs complémentarités**. Quand l'analyse ESG cherche à comprendre les pratiques extra-financières des entreprises dans leurs relations avec leurs parties prenantes, en se focalisant de facto sur le fonctionnement interne des acteurs économiques et de leurs pratiques, l'impact, lui, se focalise sur la mission de l'acteur économique, son objet visant à apporter une solution tangible à des problématiques sociales et environnementales.

Par essence, l'**impact découlant de l'activité d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire** apportant une solution à un enjeu de société, **est positif**. Néanmoins, en tant qu'institution financière, nous sommes contraints de nous conformer à la réglementation européenne (Taxonomie verte, SFDR...) en veillant à **contrôler les diverses externalités négatives de nos investissements**. En effet, les pratiques de Place sur l'impact considèrent qu'il est impossible qu'un projet puisse avoir un impact positif sur la société s'il a des impacts négatifs significatifs sur d'autres facteurs environnementaux et sociaux. C'est ce que l'on appelle le principe d'innocuité ou DNSH⁹.

Pour comprendre et analyser ces possibles **externalités négatives, nous avons mis au point un questionnaire ESG**, que nous envoyons systématiquement aux entreprises dans lesquelles nous investissons et que nous mettons à jour chaque année. Cependant, il faut être conscient du manque de maturité de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire, c'est pourquoi il faut manipuler avec précautions les informations collectées.

NOTRE APPROCHE EST ALIGNÉE AUX TRAVAUX DE PLACE

Notre approche est alimentée par les réflexions menées par le **Crédit Mutuel Arkéa**, elles-mêmes nourries par les travaux menés sur la thématique de l'impact par des groupes de Place comme le GIIN¹⁰, l'IMP¹¹, le FIR¹², France Invest¹³, FAIR et l'IFD¹⁴.

Nous avons décidé de nous aligner avec la définition de la finance à impact, publiée par Finance for Tomorrow en 2021 (aujourd'hui appelé Institut de la Finance Durable), qui la définit comme étant *«une stratégie d'investissement ou de financement visant à accélérer la transformation juste et durable de l'économie réelle, en apportant une preuve de ses effets bénéfiques. Cette stratégie se repose sur 3 piliers que sont l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesure de l'impact»*.

LA THÈSE D'IMPACT D'ARKÉA SOLIDAIRE : TRANSITION VERS UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Notre **FPS Solidaire investit dans les thématiques « classiques » de l'économie sociale et solidaire**, à savoir : le logement, l'emploi, l'éducation/santé, l'environnement et la solidarité internationale. En revanche, sur chacune de ces verticales, nous essayons de **sélectionner les projets** qui, outre le fait d'apporter une **réponse sociétale** à un enjeu propre à sa thématique, intègre une **dimension inclusive forte**.

Dans notre façon d'appréhender l'inclusion, **nous pensons que l'emploi et le logement constituent les fondements d'une insertion réussie** dans la société et qu'une insertion durable ne peut être acquise si l'un de ces deux piliers manque. Que ce soit l'insertion par le logement ou l'insertion par l'activité économique, leur succès dépendra de la qualité de l'accompagnement, généralement lié aux associations locales et à leurs réseaux de bénévoles.

En matière d'éducation et de santé, cette large thématique est pour nous synonyme de facteurs d'exclusions pour diverses raisons touchant les individus comme la pauvreté ou le handicap. **Les accès à la santé et l'éducation sont nécessaires pour une société juste et harmonieuse**, mais nous pensons que **les solutions apportées à ces enjeux doivent être adaptées en fonction des besoins des individus**, afin d'être les plus inclusives possible.

La verticale environnementale est sous-représentée au sein de notre portefeuille en raison de difficultés à trouver des projets combinant environnement et co-bénéfices sociaux.

Enfin, nous considérons que **la solidarité internationale**, via des ONG ou des organismes de microfinance, **joue un rôle important face à la marginalisation des personnes** n'ayant pas accès aux financements bancaires ou faisant face à des situations extrêmes (crise humanitaire, climatique...).



©Julie Limont

⁹ Do Not Significantly Harm : principe visant à ne porter atteinte à aucun des six objectifs environnementaux établis par l'Union Européenne.

¹⁰ Global Impact Investing Network: réseau mondial de l'investissement d'impact, qui se consacre à accroître son ampleur et son efficacité dans le monde.

¹¹ Impact Management Project: Forum créé en 2016 pour établir un consensus mondial sur la façon de mesurer, d'évaluer et de rendre compte des impacts sur les personnes et l'environnement naturel.

¹² Forum pour l'Investissement Responsable : Association multi parties prenantes créée en 2001 qui a pour objet de promouvoir et développer l'investissement responsable et ses meilleures pratiques.

¹³ France Invest: Association française du capital-investissement.

¹⁴ Institut de la Finance Durable qui succède à Finance for Tomorrow: Branche de Paris Europlace qui a pour objectif de valoriser l'expertise française et faire de Paris le lieu de rendez-vous de la finance verte et durable.

ILLUSTRATION DES CONCEPTS DE L'IMPACT

1. INTENTIONNALITÉ

LOCALISATION DES INVESTISSEMENTS



DÉFINITION

Les investisseurs à impact ont pour vocation de répondre à un enjeu de développement durable clairement identifié, pouvant être rattaché à un ou plusieurs objectifs de développement durable des Nations Unies à des fins de clarté et de langage commun.

L'intentionnalité correspond donc à la volonté intentionnelle de l'investisseur de contribuer à générer un bénéfice social ou environnemental mesurable, l'institution financière poursuivant dès lors un double objectif de performances financières et d'impact.

NOTRE INTENTION EN TANT QU'INVESTISSEUR

Face aux divers enjeux de notre société, tels qu'abordés précédemment, nous avons souhaité **créer ce véhicule d'investissement afin de sélectionner des projets participant activement à une transition vers une société inclusive au cœur des territoires**, en ligne avec la Raison d'Être du Crédit Mutuel Arkéa.

Concrètement, au travers des différentes thématiques de notre fonds (logement, emploi, éducation/santé, environnement et aide internationale), nous soutenons les acteurs accompagnant des personnes éloignées de l'emploi, victimes de mal-logement ou encore des acteurs promouvant l'accès à la santé et l'éducation.

Notre FPS Solidaire cherche également à trouver des formes d'accompagnement innovantes afin de favoriser le « bien-vieillir ».

Enfin, conformément à l'histoire du groupe Crédit Mutuel Arkéa, nous souhaitons à notre tour jouer un rôle dans la démocratisation des produits bancaires, et plus particulièrement de microfinance dans les pays en développement. »

Alexis Guoin,
Analyste/Gérant Solidaire

L'ensemble des investissements à impact est concerné par cette intention qui intervient ex-ante, au moment de la décision d'investissement (Sources : FIR/France Invest, Finance for Tomorrow).

Mais le premier concerné par cette intentionnalité est bien le dirigeant, qui la porte lors de ses premières réflexions, la création de sa structure juridique définissant son objet mais également pendant toute la durée de vie de son entreprise.

Dans le cadre de la présélection des projets, nous avons développé, en interne, une grille nous permettant d'analyser la compatibilité d'un projet avec la thèse d'investissement et d'impact de notre fonds. Le domaine lié à l'impact est analysé puis scoré selon notre méthodologie de scoring interne :

GRILLE DE SCORING INTERNE	
IMPACT	
ESG	
GOUVERNANCE ET STATUTS	
ÉQUILIBRE FINANCIER	
MARCHÉ ET POSITIONNEMENT CONCURRENTIEL	
CRÉATION DE VALEUR	
LIQUIDITÉ DE L'INVESTISSEMENT	
INSTRUMENT FINANCIER	

ZOOM SUR NOTRE SCORING D'IMPACT PROPRIÉTAIRE : sélectionner les projets qui ont le plus beau potentiel d'impact.

Nous avons développé un scoring d'impact, qui permet d'objectiver nos choix d'investissements en matière d'impact.

Nous avons défini une grille d'analyse simple avec un scoring associé à un système de feux tricolores :



Nous calculons ensuite une moyenne des scores de chacun des critères que nous rebasons ensuite pour aboutir à une note sur 20.

	10	5	0
INTENTIONNALITÉ	Les produits/services développés apportent une solution à un enjeu de société identifié	Les produits/services développés apportent partiellement une solution à un enjeu de société identifié	Les produits/services développés n'apportent pas de solution à un enjeu de société identifié
ADDITIONNALITÉ DU PROJET	Le projet répond à au moins 4 des 5 critères ci-dessous : • Innovation • Scalabilité • Pertinence • Référentiel • Efficience	Le projet répond à au moins 2 des 5 critères ci-dessous : • Innovation • Scalabilité • Pertinence • Référentiel • Efficience	Le projet répond à moins de 2 des 5 critères ci-dessous : • Innovation • Scalabilité • Pertinence • Référentiel • Efficience
ADDITIONNALITÉ DE L'INVESTISSEUR	Contribution financière : conditions avantageuses pour le porteur de projet (TRI attendu moindre) ET contribution extra-financière : accompagnement actif notamment au sein de la gouvernance	Contribution financière : conditions avantageuses pour le porteur de projet (TRI attendu moindre) OU contribution extra-financière : accompagnement actif notamment au sein de la gouvernance	Aucune contribution financière et extra-financière
MESURABILITÉ & DÉMARCHE	Approche mature de l'entreprise, les données d'impact peuvent être utilisées pour nos reportings	Approche pas encore mature mais les données d'impact peuvent être utilisées pour nos reportings en indiquant les limites des données	Aucune démarche autour de l'impact , aucune donnée ne peut donc être exploitée
MESURABILITÉ & STRATÉGIE	L'impact est intégré au modèle économique et fait partie de la stratégie de l'entreprise	L'impact est partiellement intégré au modèle économique et fait partiellement partie de la stratégie de l'entreprise	L'impact n'est pas du tout intégré au modèle économique et ne fait pas partie de la stratégie de l'entreprise
EXTERNALITÉS NÉGATIVES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES	Absence d'externalités négatives significatives observées lors de notre due dil et/ou suite à l'envoi de notre questionnaire ESG	Des externalités négatives mineures ont été observées lors de notre due dil et/ou suite à l'envoi de notre questionnaire ESG, l'entreprise peut y remédier	Des externalités négatives majeures ont été observées lors de notre due dil et/ou suite à l'envoi de notre questionnaire ESG, l'entreprise ne peut y remédier

RÈGLES : nous n'avons pas défini de note minimale permettant d'investir ou non dans un projet. En revanche, nous n'investissons pas dans un projet dès lors que l'un des critères ressort en rouge. En d'autres termes, pour être investissable, un projet doit apporter une réponse tangible à un enjeu de société, avoir une démarche d'impact, tout en prouvant son additionnalité. Si jamais nous observons des externalités négatives et par conséquent un impact négatif lié aux pratiques de l'entreprise, ces externalités doivent être atténuables.

Notre fonds a été construit dans le but de produire un impact positif, en cohérence avec la ligne directrice que nous avons fixée et majoritairement portée sur l'inclusion. L'allocation de notre portefeuille n'étant pas figée, cela rend l'anticipation des impacts positifs difficiles. Néanmoins, **nos décisions d'investissement sont fondamentalement guidées par la quête d'un impact positif.**

L'INTENTION DE L'ENTREPRISE

L'intentionnalité doit avant tout être portée par l'entreprise dans laquelle nous intervenons.

C'est pourquoi nous avons déterminé divers critères nous permettant de l'appréhender :

• **Vision :** l'équipe dirigeante doit être animée par la quête d'impact au service du bien commun.

• **Création de valeur :** l'impact se doit d'être intégré dans son modèle économique.

• **Influence :** l'entreprise doit être capable d'influencer les changements (lobbying, réseaux sociaux...).

INTERVENTION DE DEUX PORTEURS DE PROJETS



Handiwork a été fondé en 2017 par des professionnels de divers secteurs avec pour objectif de créer un pont entre le monde du handicap et celui de l'entreprise.

L'initiative répond à plusieurs besoins critiques. Les ESMS (Établissements et Services Médico-Sociaux), en manque de solutions, souhaitent offrir de nouvelles perspectives professionnelles à leurs bénéficiaires pour les aider à découvrir le monde de l'entreprise.

Les entreprises, quant à elles, désiraient recruter des personnes en situation de handicap, mais ne savaient pas comment procéder. Enfin, les experts métiers souhaitaient transmettre leur savoir-faire mais ne trouvaient pas de cadre adapté.

Handiwork propose un accompagnement de terrain axé sur l'apprentissage pratique, considéré comme la « brique manquante » dans les parcours d'accompagnement.



HANDIWORK, UN ACTEUR DU CHANGEMENT

Handiwork vise à avoir un impact direct ou indirect sur plus d'un million de personnes chaque année à partir de 2030.

Nous souhaitons changer les perceptions du handicap, le présentant comme une opportunité plutôt qu'un frein pour les entreprises, contribuant ainsi à une société plus équitable avec des collaborateurs de qualité.

Son impact s'étend au-delà de l'emploi, influençant également les collègues, leurs familles et les clients. En fin de compte, Handiwork espère inspirer d'autres organisations afin de faire de l'inclusion une norme plutôt qu'une exception, ce qui constituerait un véritable changement sociétal.

Jean-Baptiste Honorin, Président et co-fondateur d'Handiwork

LA PLACE DE L'IMPACT DANS LA CRÉATION DE VALEUR

Handiwork a mis en place des parcours de formation où un formateur expert accompagne 4 à 5 personnes en situation de handicap dans une entreprise, leur permettant de découvrir le travail en milieu ordinaire.



Projet du Quai Liberté

Le Quai Liberté est un lieu unique, solidaire et historique, porté par l'association Wake up Café, créée en 2014, qui accompagne des sortants de prison (« wakeurs ») motivés vers une réinsertion sans récidive. Notre action est animée par le constat que certains wakeurs présentent un plus fort risque de récidive (76 % des wakeurs sont des multi-récidivistes) s'ils n'ont pas un salaire et un encadrement très spécifique pour comprendre et adopter les bases du monde du travail.

L'IMPACT AU CŒUR DU PROJET

Plus de 200 wakeurs ont été accompagnés depuis 2020 (45 en 2024) dans les métiers de l'hospitalité. Les parcours des sortants de prison ne sont pas linéaires, il faut souvent plusieurs emplois courts avant d'obtenir un emploi durable. On observe un bon taux de transformation vers l'emploi après le Quai Liberté de plus de 65 %. Selon l'étude Koréis réalisée en 2023 pour l'ATIGIP, seulement 16 % des sortants de prison trouvent un emploi dans les 12 mois suivant leur sortie.



WAKE UP CAFÉ : UN ACTEUR DU CHANGEMENT

L'accompagnement très rapproché que propose Wake up Café à la justice est aujourd'hui reconnu par l'administration pénitentiaire et les magistrats comme « *ce qui se fait de mieux en matière de réinsertion, de la haute-couture !* » déclare l'adjoint au directeur interrégional de l'administration pénitentiaire de Marseille, janvier 2025.

Nous avons aujourd'hui écrit un modèle de désengorgement des prisons qui réclame le développement du nombre de sites de prises en charge des sortants de prison pour couvrir le territoire français.

Clotilde Gilbert,
Directrice Générale
de Wake up Café &
Co-fondatrice
du Quai Liberté

2. ADDITIONNALITÉ

DÉFINITION

L'additionnalité est envisagée comme l'action, ou la contribution particulière et directe de l'investisseur, permettant au projet financé d'accroître l'impact net positif généré par ses activités. L'additionnalité est donc une façon de matérialiser l'intentionnalité et répond à la question : « **Si l'actif n'avait pas été financé par cet investisseur en particulier, quelle aurait été la différence ?** »

Cette additionnalité est aussi bien financière (financements d'actifs peu ou pas couverts par la finance traditionnelle) qu'extra-financière (accompagnement actif des entreprises vers plus d'impacts sociaux et/ou environnementaux par exemple).

L'ADDITIONNALITÉ DE ARKÉA SOLIDAIRE

Nous avons inscrit notre additionnalité dans notre prospectus et par conséquent dans notre programme d'investissement, nous imposant un plancher de 75 % d'actifs gérés appartenant à l'économie sociale et solidaire, des actifs peu liquides et dont le couple rendement/risque est moins lisible que pour des actifs « classiques ».

Nous intervenons pour des projets qui, après avoir démontré leur modèle économique, cherchent à changer d'échelle et à essaimer. Nous mobilisons généralement des tickets compris entre 500 000 € et 1,5 M€ même si notre comité d'investissements solidaires peut nous autoriser à descendre sous 500 000 € pour des projets à forts impacts.

NOTRE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

En tant qu'investisseur de l'univers d'investissement non coté, et plus spécifiquement des acteurs de l'économie sociale et solidaire, la réponse à la question de l'additionnalité est simple : sans notre intervention, un projet pourrait ne pas voir le jour par manque de moyens financiers, démontrant ainsi l'importance de notre contribution financière dans le projet. En effet, nous intervenons au sein d'un marché où l'on a d'un côté un nombre restreint de financeurs solidaires, et de l'autre des porteurs de projets qui sont de plus en plus nombreux afin de répondre aux enjeux de notre société.

Par ailleurs, nous intervenons principalement en dessous des conditions de marché et ce, sans garantie. Selon la typologie de projet et sa structure juridique, nous sommes capables d'intervenir en actions qui restent statutairement à la valeur nominale ou en billets à ordre à taux bas.

NOTRE CONTRIBUTION EXTRA-FINANCIÈRE

Notre contribution extra-financière est plus limitée en raison de notre expérience encore restreinte, nous obligeant à analyser notre savoir-faire en matière d'accompagnement avec une grande humilité.

De plus, hormis quelques structures où nous participons aux comités stratégiques, notre impact sur leur gouvernance est encore relativement faible.

Toutefois, que ce soit seul ou en collaboration avec les autres partenaires financiers, notre vocation est d'accompagner et de soutenir les acteurs dans leur démarche d'impact.

L'ADDITIONNALITÉ DES PROJETS

Avant toute décision d'investissement, nous analysons l'additionnalité d'un projet au regard de 5 critères, dont au moins deux doivent être activés pour instruire une opération :

- **Innovation** : le projet propose une solution n'existant pas ou peu (manque encore de maturité) par rapport à un enjeu de développement durable. Cette innovation peut aussi bien porter sur les produits, que sur les process (gouvernance, gestion inclusive du capital humain,...).
- **Scalabilité** : le projet dispose d'une capacité à étendre son empreinte car une solution locale est certes intéressante, mais elle l'est d'autant plus lorsqu'elle touche un nombre important de bénéficiaires.

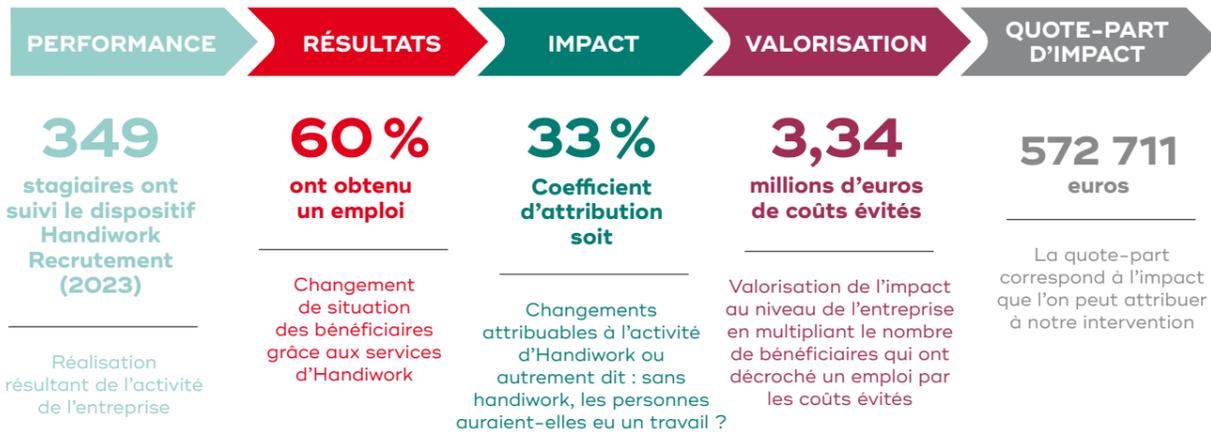
- **Pertinence** : le projet apporte une réponse adaptée à l'un des enjeux de notre société.
- **Référentiel** : le projet est labellisé et/ou agrémenté, attestant ainsi de la qualité de ses pratiques et de son objet social (ESUS, société à mission, SIEG, etc).
- **Efficience** : le projet a une capacité de produire des résultats en disposant de ressources moindres. Nous appliquons ce critère essentiellement aux projets environnementaux, ces derniers étant minoritaires dans notre portefeuille.



EXEMPLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'IMPACT POUR HANDIWORK

Enjeu : Les personnes en situation de handicap peinent à intégrer durablement le marché du travail et présentent un taux de chômage deux fois supérieur à la moyenne nationale (source Insee).

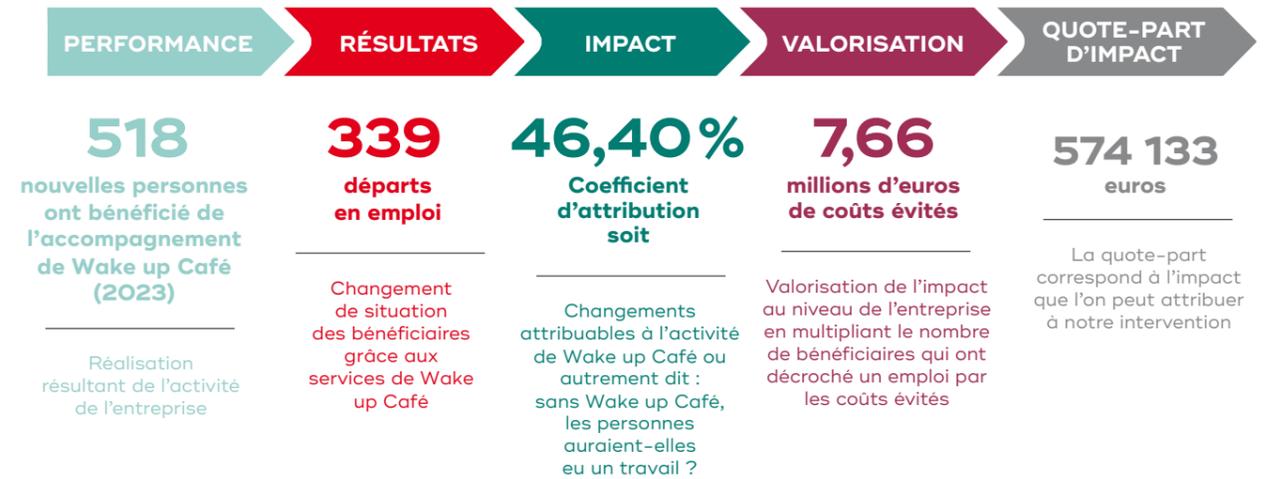
Services Handiwork : cet organisme de formation propose des stages en entreprise réalisés par des experts métiers au bénéfice de personnes en situation de handicap avec une promesse d'emploi (60 % à l'issue du stage).



EXEMPLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'IMPACT POUR WAKE UP CAFÉ

Enjeu : 32 % des sortants de prison récidivent et retournent en détention dans l'année de leur sortie, et le chiffre monte à 59 % dans les 5 ans qui suivent (source Ministère de la Justice).

Services Wake up Café : cette association accompagne et forme des détenus et ex-détenus motivés grâce à des programmes de formation en prison et en dehors afin de les soutenir vers une réinsertion durable et sans récidive.



3. MESURABILITÉ

La mesure est un point important, car en tant qu'investisseur, elle **nous permet de rendre compte des impacts de nos investissements.**

Cette mesure porte aussi bien sur l'activité de l'entreprise, qui concerne l'impact de ses produits ou services, que sur ses pratiques ESG, que nous appelons « process ».

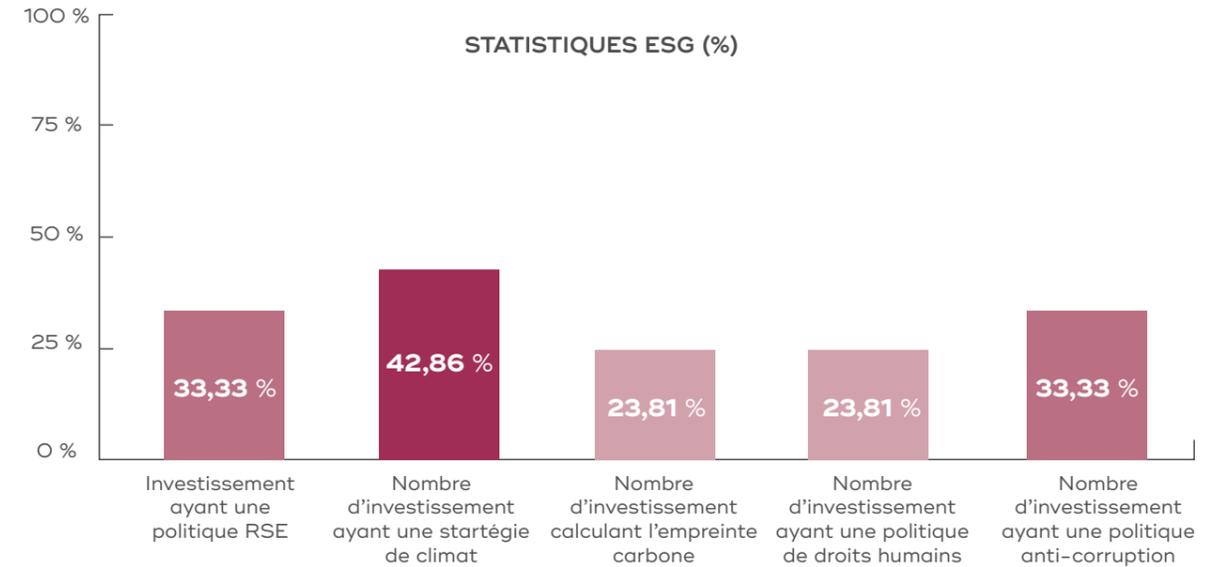
Concernant l'activité de l'entreprise, 3 indicateurs sont pris en compte :

- **Indicateur de performance** : réalisations concrètes résultant de l'activité de l'entreprise.
- **Indicateur de résultats** : compréhension des bienfaits des produits et services pour les bénéficiaires.
- **Indicateur d'impact** : changements opérés par les produits et services sur les bénéficiaires, et que l'on peut attribuer à l'activité de l'entreprise. Ces indicateurs se voient ensuite attribuer un coefficient d'attribution, que l'on tente d'objectiver à l'aide de sources reconnues telles que l'Insee, France Travail, etc.

Les données de mesure d'impact doivent être manipulées avec prudence, et il est nécessaire que les investisseurs à impact, dont font partie les investisseurs solidaires, commencent à intégrer ces éléments dans leurs prises de décision et commencent à en rendre compte. Cette transparence vise à améliorer les pratiques pour, in fine, les améliorer. Dans l'optique de valoriser au mieux l'impact de notre portefeuille et parce que chaque thématique d'intervention possède des impacts qui lui sont propres, nous n'avons pas vocation à établir une mesure unique du portefeuille. Ainsi, nous avons décidé de communiquer thématique par thématique, en nous efforçant d'afficher les indicateurs de performance et de résultat les plus représentatifs.

Concernant les pratiques ESG des entreprises, nous devons être conscients de la maturité relative des acteurs émergents de l'Économie Sociale et Solidaire. Pour chaque investissement, nous collectons une série de données ESG, à l'aide d'un questionnaire ESG nous permettant de répondre à l'enjeu réglementaire SFDR et plus particulièrement la prise en compte des PAI, mais également de surveiller une externalité négative méritant un suivi particulier.

PRINCIPALES STATISTIQUES ESG DU PORTEFEUILLE



Nous avons collecté des données ESG sur les acteurs économiques que nous avons en portefeuille, à l'exception de 2 structures pour lesquelles nous attendons toujours une réponse. Nous devons manipuler ces données avec précaution car **elles demeurent fragiles, toutefois elles nous donnent une certaine visibilité sur la trajectoire d'amélioration** que nous pouvons insuffler.

Alors que les entreprises de notre portefeuille démontrent un **réel impact social positif** en développant des solutions innovantes face à des enjeux de société, elles semblent davantage se focaliser sur l'externe que l'interne puisque seul un tiers des entreprises de notre portefeuille a mis en place une politique RSE. Souvent, il s'agit plutôt d'un manque de formalisation que d'actions concrètes.

Nous constatons **une prise en compte importante du climat** (43 % des entreprises) alors que leur priorité est bien souvent sociale, néanmoins peu nombreuses sont celles qui calculent leur empreinte carbone (24 %). Cela s'explique par le coût que représente cette démarche, une dépense importante pour des sociétés de petite taille.

Les sujets liés au respect des droits humains fondamentaux (24 %) et la lutte contre la corruption (33 %) demeurent peu traités. N'oublions pas ce que c'est la Loi Sapin 2 qui a contraint les grandes entreprises à prendre en compte les sujets de corruption, contrainte qui ne s'applique pas aux acteurs de petite taille dans lesquels nous investissons majoritairement.

Enfin, sur les sujets de gouvernance, nous avons calculé un écart moyen de rémunération hommes/femmes faible (1,74 %) et un nombre encourageant de participation des femmes aux instances de gouvernance (37 %).

Pour l'année à venir, **nous avons pour ambition de revoir notre collecte de données ESG** en nous basant sur le questionnaire ESG de France Invest. Ce questionnaire de place, partagé par les investisseurs Solidaires, permettra d'alléger la charge sur les entreprises pour qui la réponse aux multiples questionnaires est chronophage et mobilise des ressources humaines et financières.

VALORISATION DE L'IMPACT DE NOS INVESTISSEMENTS

Souvent, **la finance solidaire se heurte à la question de la performance financière** des investissements dans l'économie sociale et solidaire. Nous en sommes conscients mais notre appréciation des acteurs de l'ESS dans lesquels nous investissons ne s'arrête pas à la binarité du rendement. **Nous sommes convaincus que la qualité d'un investissement est beaucoup plus complexe et doit intégrer une approche plus globale sur sa création de valeur que la seule création de valeur financière.**

En toute humilité, nous avons cherché à valoriser l'impact de nos investissements avec une approche qui reste perfectible et évolutive. Nous nous sommes principalement inspirés de la méthode développée par le Boston Consulting Group et le Mouvement Impact France, en collaboration avec le Laboratoire d'Évaluation et de Mesure de l'Impact Social et Environnemental de l'ESSEC Business School, qui valorise l'impact social et environnemental des entreprises. Il s'agit de la méthode dite des coûts évités¹⁵.

Cette méthode cherche dans un premier temps à mettre en évidence comment l'action de ces entreprises permet à la collectivité de réaliser des économies, avec le calcul des coûts évités directs à la société et aux pouvoirs publics. Dans un second temps, cette méthodologie a été élargie et utilise l'approche SROI¹⁶, largement utilisée dans le monde anglo-saxon, afin de valoriser l'impact de l'entreprise sur ses parties prenantes.

Au regard de la complexité du sujet de la valorisation de l'impact, nous avons préféré nous focaliser sur une seule thématique. Nous avons donc réalisé ce travail d'**analyse et de valorisation de l'impact** pour les entreprises appartenant à la **thématique de l'insertion par l'emploi** soit **6 entreprises** qui représentent 6,5 millions d'encours soit plus d'un quart des investissements de notre portefeuille dans les acteurs de l'ESS.

VALORISATION LIÉE À L'IMPACT SUR LES BÉNÉFICIAIRES

Pour ces structures nous avons collecté les données suivantes grâce notamment au rapport ATD Quart Monde¹⁷. L'étude d'ATD Quart Monde datant de 2017 avec des données 2014, nous avons réactualisé toutes les données.

- Coûts directs – dépenses ciblées pour l'emploi : ex : allocation Pôle Emploi.
- Coûts directs – dépenses sociales : ex : RSA, allocation adultes handicapés, aides au logement, CAF etc.
- Coûts indirects : dépenses de l'État et des collectivités liées à la délinquance, l'aide sociale à l'enfance, la maladie, l'échec scolaire. Nous avons décidé d'intégrer uniquement les coûts indirects pour Wake up Café.
- Recettes fiscales (ou manque à gagner lorsque les personnes ne sont pas insérées) : TVA, CSG et CRDS etc.

Une fois ces données collectées, nous avons trois variables :

• Nombre de bénéficiaires

Nous avons collecté pour chacune de ces 6 structures le nombre de bénéficiaires. Par exemple, pour la société Handiwork, il s'agit du nombre de personnes/stagiaires ayant suivi la formation qui ont désormais un emploi.

• Coefficient d'attribution

Après, il a fallu déterminer un coefficient d'attribution, coefficient que l'on peut imputer à l'action d'une entreprise. Autrement dit, il s'agit de déterminer l'impact que l'on peut attribuer à l'entreprise. Dans le cas d'Handiwork, sans leur dispositif Handiwork Recrutement, combien de personnes auraient réussi à trouver durablement un emploi ?

• Quote-part

L'impact que l'on peut attribuer au regard de notre investissement, soit l'encours de notre portefeuille investi/total passif.

¹⁷ ATD Quart Monde est un Mouvement international non gouvernemental et sans affiliation religieuse ou politique, qui rassemble depuis plus de 60 ans, celles et ceux qui veulent s'engager pour mettre fin à l'extrême pauvreté et construire une société plus juste, qui respecte les droits fondamentaux et l'égale dignité de toutes et tous.



¹⁵ Licornes à impact : vers une vision globale de la valeur créée.

¹⁶ Social Return on Investment : méthode offrant un cadre d'analyse des impacts sociaux, économiques et environnementaux. Elle consiste à mesurer le changement qui peut être attribué à l'intervention étudiée pour ensuite accorder une valeur monétaire à titre d'unité de mesure commune de la valeur sociale créée.

LIMITES DE NOTRE APPROCHE

- **Le coefficient d'attribution** : Pour chacune des 6 structures, nous avons essayé d'objectiver au mieux ce coefficient mais il faut être conscient de l'incidence de ce coefficient sur l'impact. Une petite variation peut avoir des répercussions importantes en matière de valorisation de l'impact.
- **La durée de l'impact** dans le temps non prise en compte dans ce premier rapport. En d'autres mots, nous avons valorisé un impact à un instant T (clôture comptable). Pour être plus fin, il faudrait réfléchir par cohorte de bénéficiaires mais cela implique un niveau de suivi que n'a pas encore la plupart des structures.
- **L'aide publique** : Comme la raison d'être de cette méthodologie est de comprendre les coûts évités à la société, les dépenses publiques pourraient être neutralisées. Nous avons donc supprimé les aides aux postes pour les entreprises d'insertion mais nous n'avons pas systématiquement annulé toutes les subventions. En effet, pour obtenir certaines subventions, les entreprises solidaires répondent à des appels à projet. Quand elles remportent ces appels à projet, elles obtiennent donc des subventions sous forme de concours publics mais ces subventions peuvent s'apparenter à de l'activité économique et donc du chiffre d'affaires.

- **Les coûts indirects** : À l'instar de la deuxième version du rapport des Licornes à impact, nous avons souhaité privilégier une vision proche du SROI et avons donc essayé d'inclure des coûts indirects évités lorsque cela était pertinent. Alors que les coûts directs sont très facilement objectivables, les coûts indirects peuvent être beaucoup plus subjectifs. Comme proxy, nous avons décidé de sélectionner les indicateurs du rapport ATD Quart Monde.

Dans Arkéa Solidaire, notre quote-part de l'impact généré par les 6 entreprises de la thématique « insertion par l'emploi » est de 3,73 M€ selon la méthodologie des coûts évités pour 6,5 M€ d'investissements.

VALORISATION DES EXTERNALITÉS LIÉES AUX PRATIQUES DES ENTREPRISES

Par ailleurs, tout investissement, bien que nous les sélectionnons sur le potentiel d'impact positif, a des externalités, qu'elles soient positives ou négatives, liées aux pratiques de l'entreprise. Nous avons donc décidé d'utiliser la méthodologie du Crédit Mutuel Arkéa, pionnier dans le calcul de la performance globale¹⁸.

La performance globale d'une entreprise est calculée sur la base de sa performance financière et de sa performance extra-financière :

- La performance financière est la capacité d'une entreprise à créer de la valeur, appréciée notamment au travers de son compte de résultat.
- La performance extra-financière correspond aux impacts positifs et négatifs, que l'activité de l'entreprise peut avoir sur les plans :
 - Environnemental : est-ce que l'activité contribue à préserver des ressources ? Est-ce qu'elle génère un impact carbone ?
 - Sociétal : cette activité va-t-elle par exemple contribuer à soutenir des emplois locaux ?

¹⁸ Performance Globale, Crédit Mutuel Arkéa
https://www.cm-arkea.com/arkea/banque/assurances/c_8743/fr/performance-globale

Il s'agit donc d'estimer les impacts environnementaux et sociaux, positifs et négatifs sur le périmètre de l'entreprise. Ce calcul ne prend pas en compte les bénéficiaires, raison pour laquelle nous avons voulu le valoriser séparément.

Dans Arkéa Solidaire, notre quote-part de l'impact induit par les pratiques des 6 entreprises de la thématique « insertion par l'emploi » est de 1,07 M€ pour 6,5 M€ d'investissements.

Au niveau de la poche « insertion par l'emploi », nous valorisons notre impact, soit la quote-part cumulée de la valorisation liée à l'impact sur les bénéficiaires et de la valorisation des externalités liées aux pratiques des entreprises à 4,8 M€ pour une poche qui représente 6,58 M€, cela revient à 730 € d'impacts pour 1 000 euros investis.

ILLUSTRATION DE LA VALORISATION DE L'IMPACT

ADIE



L'Adie est une association qui défend l'idée que « chacun, même sans capital, sans diplôme, peut devenir entrepreneur s'il a accès à un crédit et à un accompagnement professionnel, personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité ». L'Adie prône l'entrepreneuriat comme source d'inclusion, notamment pour des publics qui sont éloignés de l'emploi.



CHOUETTE COOP



L'intentionnalité de Chouette Coop est simple : offrir une deuxième chance à la fois aux produits (livres, objets de puériculture, etc...) et aux Hommes (via des contrats à durée déterminée d'insertion).



FRANCE ACTIVE



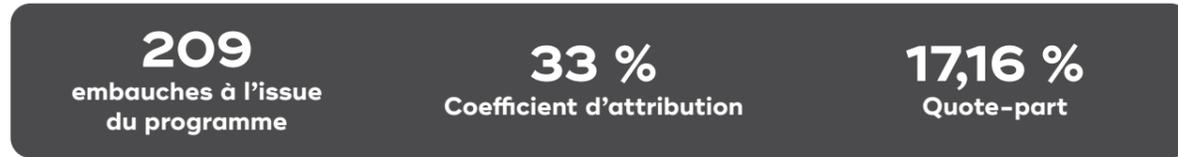
Face au nombre d'entrepreneurs souhaitant donner du sens dans leurs projets, ayant besoin de conseils avisés et de financements, France Active les accompagne dans la création de leur stratégie financière et leur fournit des financements (prêts, garantie, fonds propres...).



HANDIWORK



Les personnes en situation de handicap peinent à intégrer durablement le marché du travail et présentent un taux de chômage deux fois supérieur à la moyenne nationale. **Handiwork** est un organisme de formation qui propose des stages en entreprise réalisés par des experts métiers au bénéfice de personnes en situation de handicap avec un objectif d'emploi (60 % à l'issue du stage) pour l'un de ses deux dispositifs.



VALORISATION LIÉE À L'IMPACT SUR LES BÉNÉFICIAIRES
3 338 367 €



VALORISATION DES EXTERNALITÉS DES PRATIQUES DES ENTREPRISES
1 516 975 €



VALORISATION DE L'IMPACT DE HANDIWORK
4 855 342 €



QUOTE-PART D'IMPACT ATTRIBUABLE AU FPS ARKÉA SOLIDAIRE
832 954 €

Dépenses ciblées pour l'emploi (France Travail...): **1,37 M€**
Dépenses sociales (RSA, AAH, CAF...): **1,55 M€**
Manque à gagner en impôts et cotisations (CSG CRDS, TVA...): **411,83 K€**

Emploi soutenus : **1,38 M€**
Valeur ajoutée : **145,56 K€**
(-) Émissions de GES : **13 K€**

LA CONCIERGERIE SOLIDAIRE



Face à l'exclusion des personnes éloignées de l'emploi et/ou en situation de précarité, **La Conciergerie Solidaire** forme ces personnes en insertion au travers d'un métier complet et de services de conciergerie dédiés aux entreprises, tiers-lieux et quartiers.



VALORISATION LIÉE À L'IMPACT SUR LES BÉNÉFICIAIRES
1 385 930 €



VALORISATION DES EXTERNALITÉS DES PRATIQUES DES ENTREPRISES
814 190 €



VALORISATION DE L'IMPACT DE LA CONCIERGERIE SOLIDAIRE
2 200 120 €



QUOTE-PART D'IMPACT ATTRIBUABLE AU FPS ARKÉA SOLIDAIRE
634 735 €

Dépenses ciblées pour l'emploi (France Travail...): **751,75 K€**
Dépenses sociales (RSA, AAH, CAF...): **408,46 K€**
Manque à gagner en impôts et cotisations (CSG CRDS, TVA...): **225,71 K€**

Emploi soutenus : **737,28 K€**
Valeur ajoutée : **82,39 K€**
(-) Émissions de GES : **5,48 K€**

WAKE UP CAFÉ



Afin d'éviter que 32 % des sortants de prison récidivent et retournent en détention dans l'année de leur sortie, l'association **Wake up Café** accompagne et forme des détenus et ex-détenus motivés grâce à des programmes de formation en prison et en dehors afin de les soutenir vers une réinsertion durable et sans récidive.



VALORISATION LIÉE À L'IMPACT SUR LES BÉNÉFICIAIRES
7 663 384 €



VALORISATION DES EXTERNALITÉS DES PRATIQUES DES ENTREPRISES
2 445 322 €



VALORISATION DE L'IMPACT DE WAKE UP CAFÉ
10 108 706 €



QUOTE-PART D'IMPACT ATTRIBUABLE AU FPS ARKÉA SOLIDAIRE
476 712 €

Dépenses ciblées pour l'emploi (France Travail...): **3,13 M€**
Dépenses sociales (RSA, AAH, CAF...): **3,59 M€**
Manque à gagner en impôts et cotisations (CSG CRDS, TVA...): **939,25 K€**

Emploi soutenus : **1,98 M€**
Valeur ajoutée : **513,21 K€**
(-) Émissions de GES : **45,5 K€**

“Performance engagée au service de l’humain et de son environnement

Document promotionnel • Destiné exclusivement aux investisseurs professionnels.

Ce document ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers sans l’autorisation préalable et écrite d’Arkéa Asset Management. Le présent document est purement informatif et ne constitue ni une offre de souscription, d’achat ou de toute autre transaction portant sur les instruments financiers qui y sont visés, ni un conseil personnalisé d’investissement. Tout futur investisseur doit entreprendre les démarches nécessaires afin de déterminer lui-même et/ou avec le concours de ses conseillers l’adéquation de son investissement, en fonction des considérations légales, fiscales et comptables qui lui sont applicables ainsi que de sa sensibilité aux risques inhérents aux instruments financiers.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Le fonds présenté présente un risque de perte en capital et le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué. Préalablement à toute décision d’investissement dans l’instrument financier présenté, nous vous recommandons de vous informer en prenant connaissance de la version la plus récente du prospectus (disponible gratuitement auprès d’Arkéa Asset Management). Vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur le site arkea-am.com. Conformément à la réglementation, l’investisseur peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du fonds.

www.arkea-am.com

▶ N°Cristal 09 69 32 88 32

APPEL NON SURTAXE

 Arkéa Asset Management

Gestion d’actifs
du Crédit Mutuel Arkéa

 **ARKEA**
ASSET MANAGEMENT